

Comme pour le paiement des dîmes, on acceptait des contrats d'une quantité d'argent ou de produits de la ferme pour le loyer des bancs. Quand les bateaux qui transportaient les produits d'exportation de l'Ile arrivaient aux quais de Hill's Point ou de Cascumpèque pour une cargaison de blé, d'avoine, d'orge, ou de patates, les hommes de la paroisse évaluaient et chargeaient les produits payés comme rente sur les bateaux de commerce. Un homme choisi par les syndicats de la paroisse acceptait le règlement des comptes.

En 1861, Maxime Gallant loua son banc pour un montant de 7 shillings qu'il paya en trois versements de 2, 2 et 3 shillings. Léon Arsenault, pour sa part, avait un contrat de 8 shillings qu'il paya pendant l'année avec 6 boisseaux d'avoine. Prospère Gallant a payé, en 1862, 9 shillings pour la location de son banc. Il était pilote à Hill's Point et apparemment il avait un peu plus d'argent que ses voisins. En cette même année, George W. Howlan a aussi payé 9 shillings. Il était marchand au Havre de Hill's Point (région d'Alberton), et paroissien de St-Antoine-de-Cascumpèque de 1861 jusqu'à l'année 1873. Il fut nommé lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard en 1894.

L'argent commençait à affluer et en 1871 plusieurs chefs de famille ont payé 13 shillings pour la location de leur banc, tels Simon Martin, John T. Botts et Jean Arsenault. Plusieurs personnes payaient leur banc avec des produits de la terre qui étaient évalués en livres, shillings et pence. Voici une liste de ceux qui ont payé les bancs d'église avec de l'avoine en 1863:

	<u>No de boisseaux</u>
Firmain Blanchard	3
Jean Gallant (Samuel)	3
Charles Gallant	3
Joseph Arsenault (gros) ...	3½
James A. Bulger	8
Joseph Gaudet	4½
Melium Aucoin	3
Jean Arsenault	10
Maurice Blanchard	8

En 1861, 56 familles ont loué des bancs. En 1863 on en compte 72 et en 1878, 89.